

### Comment faire pour soumettre un article ?

**Tous les formats de fichiers sont acceptés :** Word, Open Office, Libre Office, LaTeX...

- Vous tapez votre texte « au kilomètre » (*ie* sans travailler la mise en page). Évitez l'écriture inclusive.

- Vous insérez les images dans l'article, **et vous les envoyez également en fichiers séparés** (avec la meilleure résolution possible -minimum 300 ppp ou 300 dpi-, et en les numérotant).

**Attention : pas de captures d'écran.**

Pour les figures : envoyez les fichiers ggb à part.

- Vous donnez à votre article un titre court et évocateur.

- Vous indiquez vos nom et adresse mël en tête d'article.

- Vous joignez une version pdf de votre article, pour nous permettre de vérifier les formules et figures dans les fichiers modifiables.

**Vous envoyez ensuite l'ensemble des fichiers à l'adresse suivante : [aufildesmaths@apmep.fr](mailto:aufildesmaths@apmep.fr)**

Pour un article manuscrit, vous le postez à l'adresse suivante :

Lise Malrieu, 28 rue des Lilas, 37 550 Saint Avertin

**Votre article doit être accompagné d'un résumé et d'une série de mots-clé pour son référencement sur la banque de données PUBLIMATH.**

### Procédure d'acceptation à notre revue :

Un membre de l'équipe de rédaction prendra en charge votre article et sera votre référent. Votre article sera relu par au moins trois collègues, éventuellement retravaillé avec vous. Il sera ensuite soumis à l'avis de l'équipe de rédaction, qui peut décider de l'accepter en l'état (**que ce soit pour la revue papier ou pour une parution exclusivement numérique**), de l'accepter moyennant des modifications, ou de le refuser. Votre référent vous recontactera pour la suite à donner. C'est l'équipe éditoriale qui décide de sa parution papier et/ou numérique, ainsi que de la rubrique dans laquelle votre article sera intégré.

**Important :** le délai de publication peut être plus ou moins long, afin de ménager l'équilibre des différents numéros.

### Quelques précisions :

- **Taille des articles :** il n'y a pas de longueur d'article minimale, les articles courts et concrets sont bienvenus. **Sauf exception, les articles ne dépasseront pas huit à dix pages. À titre indicatif, une page contient environ 3 000 caractères, espaces compris.**
- Il n'y a pas besoin d'avoir un style remarquable, il faut surtout une envie de partager ou de transmettre, de participer à la vie de notre association. N'hésitez pas à vous lancer, l'équipe de rédaction sera là pour vous accompagner et retravaillera l'article avec vous si besoin.

**Au plaisir de vous lire très bientôt !**

Pour l'équipe de rédaction de la revue,  
Lise Malrieu.